

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03263

Numéro SIREN : 799 077 490

Nom ou dénomination : B'CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2024 sous le numéro de dépôt 2492

BILAN - ACTIF

B' CONCEPT SASU
Du 01/07/2022 au 30/06/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 30/06/2022

ACTIF	Valeurs au 30/06/23		% de l'actif	Situation au 30/06/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			30		25
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	6 464	3 710	2 754	565	
Immobilisations corporelles en cours	159 350		159 350	109 875	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations	1 599		1 599	1 599	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	22		22	22	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 040		1 040		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	168 474	3 710	164 764	30	112 060
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	364		364		
Créances				29	4
Clients (3)	121 142		121 142		
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	37 972		37 972	11 867	
Groupe et associés (3)	22		22	6 888	
Débiteurs divers (3)				485	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	218 301		218 301	40	315 620
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	377 801		377 801	70	334 860
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	546 275	3 710	542 565	100	446 920

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Comptes certifiés conformes à l'original

Voir l'attestation de l'expert comptable

5/35

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 1 000)	1 000		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		56		44
Réserve légale	100		100	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	302 351		197 931	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	59 339	11	104 420	23
SITUATION NETTE	362 790	67	303 451	68
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	362 790	67	303 451	68

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques 6 888
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

6 888 2

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	63 300	12		
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	76 402	14	77 213	17
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	5 975	1	14 374	3
Fournisseurs, factures non parvenues	5 589	1	2 625	1
Dettes fiscales et sociales	28 508	5	42 370	9
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	179 775	33	136 581	31

Écarts de conversion passif

Ajustement de N à la durée de N-1

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

542 565 100 446 920 100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

179 775

136 581

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

B' CONCEPT SASU

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 30/06/2022

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Sit. Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	63 082	27	213 546	59	-150 464	-70
Production vendue (biens et services)	166 852	73	148 250	41	18 602	13
Montant net du chiffre d'affaires	229 934	100	361 796	100	-131 863	-36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 333	2			5 333	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 986	3			6 986	
Autres produits	78		56		22	40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	242 331	105	361 852	100	-119 521	-33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	33 491	15	283		33 208	
Variation de stocks			85 992	24	-85 992	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	59 953	26	41 536	11	18 417	44
Impôts, taxes et versements assimilés	4 043	2	2 493	1	1 549	62
Salaires et traitements	38 034	17	24 340	7	13 694	56
Charges sociales	10 402	5	8 565	2	1 837	21
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 040		175		865	494
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	516		7		509	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	147 478	64	163 392	45	-15 914	-10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	94 853	41	198 460	55	-103 607	-52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	19 539	8	54 573	15	-35 034	-64

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

B' CONCEPT SASU
Du 01/07/2022 au 30/06/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 30/06/2022

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Sit. Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	326		111		215	194
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	326		111		215	194
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	38				38	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	38				38	
RÉSULTAT FINANCIER	288		111		177	160
RÉSULTAT COURANT avant impôts	75 602	33	143 998	40	-68 396	-47
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 845	1	29		1 816	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			6 888	2	-6 888	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 845	1	6 917	2	-5 072	-73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 845	-1	-6 917	-2	5 072	73
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	14 418	6	32 661	9	-18 243	-56
TOTAL DES PRODUITS	242 658	106	361 963	100	-119 305	-33
TOTAL DES CHARGES	183 319	80	257 543	71	-74 225	-29
Bénéfice ou Perte	59 339	26	104 420	29	-45 081	-43

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

B' CONCEPT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 11, Rue Pomeys, 33320 LE TAILLAN MEDOC
799 077 490 RCS BORDEAUX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 2 OCTOBRE 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique **décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 59 339,25 euros de la manière suivante :**

Bénéfice de l'exercice	59 339,25 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	26 376,75 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	85 716,00 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	85 716,00 euros
Soit 857,16 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 2 octobre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 85 716 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

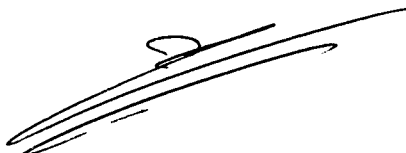
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.



Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIE CONFORME

Monsieur Denis COQUILLEAU
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Denis Coquilleau.